Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260605-20260605_01-DE

MAIRIE de POILLEY
2 rue du Pas au Loup
35420 POILLEY
Tél : 02/99/95/13/8
Email : mairie@poilley.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercices	11
Présents	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-six le 5 juin à 18 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence de Madame BANNIER Mairesse.
Date de convocation du Conseil Municipal : **27/05/2026**

Membres Présents : **Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric adjoints, Mme PANISSIER Céline, M. GUIDEVAUX William, Mme BRAULT Maryline, M. MENARD Louis-Pierre, Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard, Mme SCELLES Géraldine.**

Excusé (es)/ Absent (es) :

Secrétaire de séance :**M. BOUFFORT Frédéric**

Réf :	**202600605_01**	**Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants (communes de moins de 1 000 habitants)**

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 18 heures *(horaire à préciser)*

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme la Mairesse indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, membres les plus âgés,
Mme KERAUDREN Florine, M. GUIDEVAUX William, membres les plus jeunes.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Mme BANNIER Anne - candidate

Mme la Mairesse rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 1délégué(s) et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260605-20260605_01-DE

MAIRIE de POILLEY
2 rue du Pas au Loup
35420 POILLEY
Tél : 02/99/95/13/8
Email : mairie@poilley.bzh

c) Élection du délégué

Ont obtenu :

Mme BANNIER Anne : 11 voix

Mme BANNIER Anne. ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

NB : *la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.*

M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric - candidats

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

- **M. COUSIN Edmond** 11 voix
- **Mme GERMAIN Jocelyne** 11 voix
- **M. BOUFFORT Frédéric** 11 voix

M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric. ayant obtenu la majorité absolue sont proclamé(es) élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois an que dessus

Pour copie conforme.

Anne Bannier
Mairesse

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 05/06/2026
Et publication du :

